## LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT

Intermédiaire en Bourse



## 

## Mehdi Mahjoub : La nouvelle loi sur les voitures populaires est une grande avancée



Mehdi Mahjoub, membre du bureau exécutif de la Chambre syndicale des concessionnaires automobiles, est revenu, ce mercredi 9 janvier 2019, sur les nouvelles conditions pour bénéficier d'une voiture populaire suite à <u>l'adoption d'une nouvelle loi la veille</u>.

Intervenant dans l'émission La Matinale de Hamza Belloumi sur Shems Fm, M. Mahjoub a expliqué que la nouvelle loi prévoit que "dorénavant est éligible à acquérir une voiture populaire toute personne physique ayant un revenu annuel ne dépassant pas 10 fois le salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) pour un régime de 48h par semaine et tout ménage dont le revenu mensuel net des deux conjoints ne dépasse pas les 15 fois le Smig, et ce, dans la limite d'une seule voiture par ménage une fois tous les 7 ans".

Ceci dit, le dirigeant a relevé quelques problématiques dans l'application de cette nouvelle loi. Ainsi, le texte prévoyait que celui qui est éligible devait payer un impôt annuel inférieur à 5.000 dinars. "Le document est délivré par le ministère des Finances, et il n'y a pas de problème. Mais, actuellement, ceux qui désirent se procurer une voiture populaire devraient joindre une fiche de paie, ce qui représente deux problématiques : les concessionnaires auront accès à des données personnelles et il leur sera difficile d'identifier l'authenticité de ce document ", précise M. Mahjoub.

Ceci dit, il s'est félicité de cette nouvelle loi qui élargit la base des bénéficiaires de cet avantage et qui représente une grande avancée.

S'agissant du quota de voitures populaires, il a expliqué que le programme d'importation des véhicules pour 2019-2020 n'a pas été arrêté par le ministère du Commerce. Il a indiqué cependant que les quotas des années dernières n'ont pas été épuisés, car les intéressés ne remplissaient pas l'ensemble des conditions, notamment celle des 5.000 dinars d'impôt par an.

En ce qui concerne le prix des voitures, Mehdi Mahjoub s'est dit pour toute réduction de taxes et impôts, surtout en prenant en considération le glissement du dinar. "A l'annonce du chef du gouvernement quant à une baisse du prix de vente des voitures populaires en dessous de 20.000 dinars, nous avons déclaré que deux marques pouvaient être en dessous de ce prix si la valeur de change du dinar demeure la même ".

Ce qu'ont gagné les consommateurs : une stabilisation des prix, au lieu d'une hausse de près de 5.000 dinars par véhicule en 2019, relève M. Mahjoub en rappelant qu'au moins 40% du prix du véhicule, à part la voiture populaire, sont des impôts et taxes qui reviennent à l'Etat.

## **Source: Business News**

www.tsi.tn Publié le : 09/01/2019 16:01